

E.V.Brignais Tennis de Table – Complexe Minssieux

Samedi 15 juin 2019

7ième TOURNOI REGIONAL – André Viret

Dotation globale 1825 €

REGLEMENT

Article 1 : Le tournoi comprend 6 tableaux masculins, 1 tableau féminin. Il se déroulera suivant les règlements F.F.T.T.

TABLEAUX ET HORAIRES

Tableau A : Non classés – 699 pts :	08H30
Tableau B : Non classés – 899 pts :	10H30
Tableau C : Non classés – 1099 pts :	13H00
Tableau D : Non classés – 1499 pts :	09H30
Tableau E : Non classés – 1799 pts :	11H30
Tableau F : T.S. Non classés-2300 pts :	14H00
Tableau G : T.S. Dames :	15H00

Article 2 : Ce tournoi est réservé aux joueurs (euses) licenciés (ées) à la FFTT de la région Auvergne Rhône-Alpes, sauf poussin et à tous qualifiés y compris les séniors, le jour même, pour une épreuve officielle organisée par la Fédération. Les résultats (poules et tableaux) seront pris en compte par la fédération pour le calcul des classements.

Article 3 : Les rencontres se dérouleront sur 28 tables suivant les règles générales de la FFTT (au meilleur des 5 manches de 11 points).

Article 4 : Pour chaque tableau, des poules de 3 joueurs seront organisées avec 2 qualifiés (ées) par poule 'entrée en TED '.

Les dames seront admises dans tous les tableaux au classement équivalent/nombre de points, de la FFTT.

Article 5 : Le pointage se fera 30 minutes avant l'horaire de début du tableau pour tous les joueurs (ses).

Afin d'assurer une gestion rigoureuse de cette compétition, nous demandons aux joueurs le respect des horaires.

Les tableaux des différentes épreuves seront affichés.

Article 6 : Le scratch sera prononcé 10 minutes après l'appel du joueur, suivant le début de l'épreuve.

Les décisions du Juge arbitre seront sans appel.

Article 7 : Dès la fin de la partie, les joueurs devront se présenter à la table du juge arbitre pour rendre la feuille de résultat. Le perdant s'engage à arbitrer la partie suivante immédiate. Aucun refus ne pourra être toléré, sous peine d'exclusion définitive de cette compétition.

Article 8 : Droits d'engagement : 8€ par joueur pour 1 tableau, 15€ par joueur pour 2 tableaux, 20€ par joueur pour 3 tableaux. Les engagements sont limités à 3 tableaux.

Article 9 : Le tirage au sort aura lieu le jour même, 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 10 : Le juge arbitre se réserve le droit de refuser toute inscription sur place.

Juge arbitre : Madame Véronique MILHE-POUTINGON

Arbitre adjoint : Monsieur Lucas Brotons

Article 11 : Les engagements devront parvenir au plus tard le Mercredi 12 juin 2019 accompagnés de leur règlement libellé à l'ordre de l'*EVB Tennis de Table*, à l'adresse suivante :

EVV Tennis de Table
Chez Monsieur Lucas Brotons
19 allée du verger
69530 Brignais

Ou par téléphone jusqu'au vendredi 14 juin 22H00 au : **06 66 18 45 57 Brotons Lucas**

Ou par mail avant vendredi 14 juin 18H00 : lucas.brotons.6@gmail.com

Un forfait de 5€ sera retenu pour toute inscription remboursée et en cas de forfait.

Article 12 : Les joueurs devront présenter leur licence ou tout autre support confirmant leur licenciation (avec le certificat médical) et une pièce d'identité au juge arbitre.

Article 13 : L'association sportive décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Article 14 : La tenue sportive sera de rigueur. Le port des chaussures de sport sera obligatoire. Les balles plastiques seront fournies par les joueurs. Il sera formellement interdit de fumer dans le gymnase.

Article 15 :

Les tableaux A, B et C seront limités à 72 joueurs

Les tableaux D, E, F et G seront limités à 48 joueurs

Article 16 : Chaque tableau sera primé avec de l'argent et/ou bons d'achat/ lots à partir des ¼ de finale si le nombre de 32 joueurs est atteint, sinon ce ne sera qu'à partir des ½ finale. La dotation globale s'élève à 1825€.

TABLEAU	VAINQUEURS	FINALISTES	½FINALISTES	¼ FINALISTES
A=NC-699	60	35	20	Lots
B=NC-899	90	50	25	Lots
C=NC-1099	110	60	30	Lots
D=NC-1499	115	65	30	Lots
E=NC-1799	125	85	40	Lots
F=NC-2250	230	130	65	Lots
G=T.S Dames	120	60	35	Lots

Article 18 : Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi. Tout engagement entraînera l'acceptation du règlement. Celui-ci sera affiché dans la salle.

Article 19 : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des

Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Article 20 : Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article 21) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Article 21 : Documents attestant de la licenciation Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous : .Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique) .Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique) .Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fft.com/licence> .Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do> .Accès à l'application « Smartping » pour smartphones (Android et IOS) -Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi »

Article 22 : Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fft.com/reglements/regles_jeu.htm

**Le comité d'organisation vous souhaite une bonne compétition.
EVB T.T.**